

# Iculisma gauloise: les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente)

Bruno Boulestin, Sébastien Ducongé, José Gomez de Soto, Émilie Marchadier

## ▶ To cite this version:

Bruno Boulestin, Sébastien Ducongé, José Gomez de Soto, Émilie Marchadier. Iculisma gauloise: les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente). Olivier Buchsenschutz; Marie-Bernadette Chardenoux; Sophie Krausz; Michel Vaginay. L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXIIe colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bourges, 1er-4 mai 2008), Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France (35), FERACF, pp.405-412, 2009, 978-2-913272-20-0. halshs-00406318

## HAL Id: halshs-00406318 https://shs.hal.science/halshs-00406318v1

Submitted on 8 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Résumé:



Fig. 1: La province d'Aquitaine seconde pendant le Bas-Empire romain. En grisé : la cité d'Angoulême, Civitas Ecolisnensium.

Bruno **Boulestin**\*, Sébastien Ducongé\*\*, José Gomez de Soto\*\* et Émilie Marchadier\*

*lculisma* gauloise : les occupations de l'âge du Fer sur le plateau d'Angoulême (Charente)

GAULISH ICULISMA : IRON AGE OCCUPATION ON THE PLATEAU OF ANGOULÊME (CHARENTE)

Mots-clés: Angoulême, Hallstatt D, La Tène A, La Tène B, La Tène C, La Tène D, Céramique, fossé à amphores, Têtes-trophées.

Keywords: Angoulême, Hallstatt D, La Tène A, La Tène B, La Tène C, La Tène D, Pottery, Amphora-filled ditch, Trophy-head.

> À ce jour, aucune fouille archéologique n'a permis d'observer sur de larges surfaces les vestiges de l'âge du Fer présents sur le plateau de la ville d'Angoulême. Seules quelques opérations limitées et dispersées nous permettent d'entrevoir la présence d'une agglomération du premier âge du Fer qui pourrait couvrir plusieurs hectares.

Si l'on ne tient pas compte de la phase de transition Ha D2-3 / La Tène A ancienne, seuls trois lieux occupés au cours du second âge du Fer sont connus sur le plateau, mais non contemporains et éloignés les uns des autres. S'ajoute, dans le plat pays à une certaine distance, un site de banquet possible. Du fait de la modicité des indices - mais sont-ils beaucoup plus nombreux sur d'autres sites laténiens autrement insignes ? - la succession entre la capitale d'un peuple indépendant et la ville romaine d'Iculisma reste hypothétique en l'état actuel des connaissances, mais non improbable.

Abstract: There are as yet no instances of excavations which have revealed extensive traces of the Iron Age on the plateau occupied by Angoulême. Only a few small-scale interventions dispersed across the town allow a glimpse of the presence of a settlement in use essentially during the First Iron Age and which seems to have covered several hectares.

> If one excludes use of the site during Ha D2-3/La Tène A1, only three locations have provided indications of Second Iron Age occupation, but these are widely dispersed and not contemporary with each other. In addition, a feasting site is known at the foot of the plateau. Given the infrequency of the indications of La Tène use of the plateau, although it may be asked if they are in fact more common on other renowned la Tène sites, the succession between the capital of the independent people and the Roman settlement of Iculisma remains hypothetical, albeit not improbable.

<sup>\*</sup> UMR 5199 « De la Préhistoire à l'Actuel : Cultures, Environnements et Anthropologie », CNRS, Laboratoire d'Anthropologie des Populations du

passé (Université Bordeaux I).

\*\* UMR 6566-CReAAH « Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire » (Universités de Rennes 1, Rennes 2, Nantes; Ministère de la Culture; INRAP).

Dans le cœur historique de l'actuelle ville d'Angoulême, ancienne capitale comtale et toujours siège épiscopal, à ce jour aucune fouille archéologique n'a permis d'observer sur de larges surfaces les vestiges de l'âge du Fer, pas plus d'ailleurs que ceux des époques postérieures, en particulier de la période impériale romaine et du haut Moyen Âge. Le bilan, pour modeste qu'il soit, n'est toutefois pas insignifiant.

#### 1. LA CIVITAS ECOLISNENSIUM

La cité d'Angoulême, Civitas Ecolisnensium (Fig. 1), n'a été créée que tardivement, pendant le Bas-Empire, peut-être sous la Tétrarchie. La première mention connue du nom de sa capitale, Iculisma, est donnée au IVe siècle par le rhéteur bordelais Ausone dans une lettre à son ami Tétrade. Les recherches récentes, toponymiques et numismatiques en particulier, ont montré que la nouvelle cité n'est que la recréation d'une entité antérieure à la guerre des Gaules, dont le territoire démembré fut attribué aux cités voisines, et pas aux seuls Santons comme on l'a longtemps supposé (Maurin 1978: 261; Hiernard 1980; Buisson 1983; Buisson, Gomez de Soto 2002; Zélie 2003). Quant au nom de la population de la civitas, présumé le même que celui de la population du second âge du Fer, il reste présentement anonyme, en l'attente d'une éventuelle découverte épigraphique. Aussi, le terme d' « Ecolismiens », création moderne dérivée d'Iculisma, n'est-il utilisé que par pure commodité.

La création tardive de la Civitas Ecolisnensium amène à poser la question suivante : Iculisma fut-elle une création ex nihilo du Bas-Empire, ou prit-elle la suite d'une ville depuis longtemps en place sous le Haut-Empire? Les blocs sculptés en remploi extraits des remparts du Bas-Empire montrent la présence d'une parure monumentale dès 20 avant notre ère, autrement dit à date aussi ancienne qu'à Mediolanum Santonum/Saintes<sup>1</sup>, probable première capitale de la province d'Aquitaine, ce qui suggère une ville non dénuée d'importance. Cette donnée est confirmée par les résultats de rares fouilles, en particulier celles de l'îlot Chabrefy et du Palais de Justice (Buisson 1988; Baigl 1993). On est ainsi en droit de s'interroger quant à une antériorité de l'occupation du plateau au cours de l'âge du Fer.

## 1. Information Dominique Tardy, que nous remercions pour cet avis.

# 2. LES RECHERCHES SUR LE PLATEAU D'ANGOULÊME

Le centre historique de la ville occupe un vaste plateau calcaire en éperon, qui domine les vallées de la Charente et de l'Anguienne par des à-pics de plus de dix de mètres de hauteur. Sur ou près de l'étroiture de ce plateau, au Champ de Saint-Marsault, un témoignage du milieu du XVI<sup>c</sup> siècle mentionne la destruction d'une énorme construction de pierraille dont on tira « plus de mille charretées » de matériaux, peutêtre une structure défensive protohistorique de type barrage d'éperon, plutôt qu'un tumulus comme on le conjectura au XIX<sup>c</sup> siècle (Lièvre 1885). Il va de soi qu'il est maintenant impossible de dater cette construction.

Les fouilles sur le plateau n'ont concerné que des surfaces restreintes: essentiellement l'ancien cimetière de l'église Saint-Martial (Beaupou 1975), l'immeuble des Services fiscaux (Destable *et al.* 1993), l'ensemble îlot Chabrefy/Palais de Justice (Buisson 1988; Baigl 1993), l'îlot Chapeau Rouge/Châtelet (Gomez de Soto 1998). Pour le reste, il ne s'agit que de sondages d'évaluation (Fig. 2). Si les informations disponibles restent largement insuffisantes pour déterminer les limites des superficies occupées aux différentes périodes, au moins sait-on que des habitats ont été installés dès le Néolithique/Chalcolithique, au Bronze ancien, au Bronze final, puis du Ha C à la période impériale romaine.

Les structures reconnues restent fort peu nombreuses et des plus modestes, conséquence de la faible importance des surfaces fouillées: des trous de poteau d'époques diverses, dont une palissade mal datée (immeuble des Services fiscaux), une cloison en torchis du Ha D1 (îlot Chabrefy), une fosse de La Tène D (cimetière de l'église Saint-Martial). Actuellement, aucune trace de fortification datable de l'âge du Fer n'a pu être identifiée à l'occasion des fouilles.

#### 3. LE PREMIER ÂGE DU FER

Le mobilier disponible est essentiellement céramique. Venant de sols d'habitat, cette céramique est extrêmement fragmentée. Les formes attribuables au Ha D1 (immeuble des Services fiscaux, îlot Chabrefy) sont très proches de celles identifiées à la même époque en Saintonge (Marchadier 2006). Pour la fin du premier âge du Fer et le début du suivant (phase Ha D2-3/LT A1), attestés principalement sur les sites de l'immeuble des Services fiscaux et l'îlot du Chapeau Rouge, on note la présence de vases à motifs géométriques peints avec un pigment brun ou au graphite (Fig. 3 et 4), qui indiquent un rattachement stylistique continental marqué de la culture matérielle (Marchadier 2006; Maitay 2007).

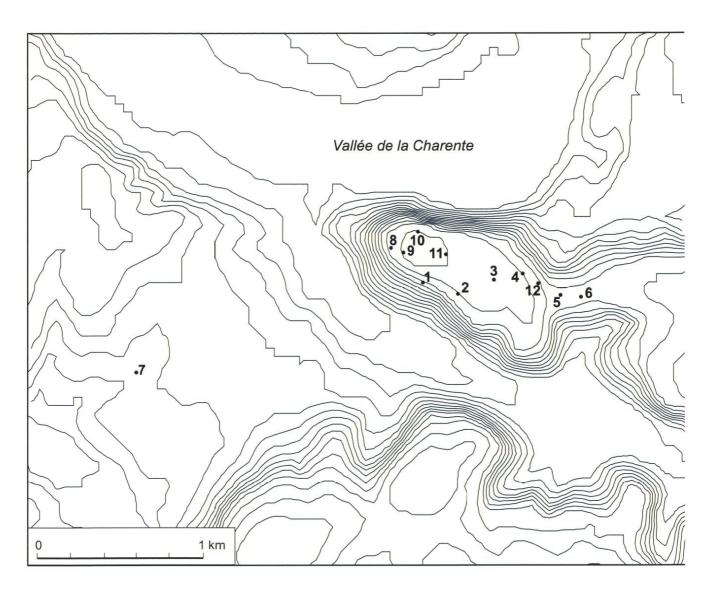


Fig. 2 : Angoulême. Principaux emplacements des découvertes des âges du Fer.

- 1 : Immeuble des Services fiscaux (Ha C, Ha D, Ha D2-3/LT A1, LT A2, LT B).
  - 2 : Musée des Beaux Arts (Ha C et/ou Ha D).
  - 3 : Îlot Chabrefy et Palais de Justice (Ha D, Ha D2-3/LT A1, LT D).
    - 4 : Îlot du Chapeau Rouge (Ha D, Ha D2-3/LT A1).
      - 5 : Cimetière de l'église Saint-Martial (LT D).
- 6 : Champ de Saint-Marsault (emplacement approximatif du présumé rempart protohistorique détruit au XVII° siècle).
  - 7 : Rue des Marais de Grelet (LT D).
    - 8 : Beaulieu (Ha C/D).
  - 9 : Lycée Guez-de-Balzac (Ha C/D).
    - 10 : Rempart du Nord (Ha C/D).
  - 11 : Ancienne clinique Sainte-Marthe (âge du Fer sans plus de précision).
    - 12 : Hôtel de France/Mercure (Ha C/D).

Équidistance des courbes de niveau : 5 m.

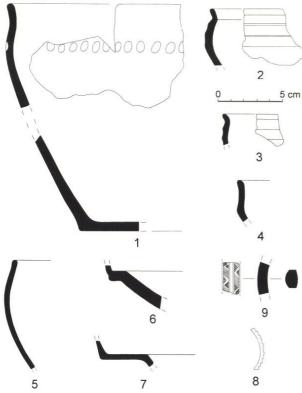


Fig. 3 : Angoulême.
Céramique du Ha D1. 1, 2, 5 : Îlot Chabrefy.
3, 4, 6, 7 : Immeuble des Services fiscaux.
8 : Fragment d'anneau de cheville en bronze, îlot Chabrefy
(Ha D2-3/LT A1).
9 : Fragment de bracelet en lignite, îlot Chabrefy
(Ha D2-3/LT A1)
(dessins M. Coutureau, INRAP, et É. Marchadier).

Le petit mobilier est très réduit : on note surtout, du Ha D2-3/LT A1, et tous deux issus de l'îlot Chabrefy, un fragment d'anneau de cheville à petites bossettes en bronze (Fig. 3, n° 8) proche de ceux de la tombe féminine trouvée dans la plaine alluviale de la Charente aux Planes à Saint-Yrieix (Gomez de Soto 1986), et un débris de bracelet en lignite à décor géométrique incisé dans le style de l'atelier limousin de Chalucet (Fig. 3, n° 9).

## 4. LE SECOND ÂGE DU FER

## 4.1. La Tène ancienne

#### 4.1.1. Les points de découverte

La Tène B, mais probablement aussi La Tène A2 et La Tène C (étude en cours), sont surtout connues sur le site de l'immeuble des Services fiscaux. On y note des lèvres d'écuelles à bord droit et rentrant, des lèvres ourlées, deux parties supérieures d'écuelles à profil en S, deux fonds annulaires, mais aucune forme n'est archéologiquement complète. Des bords de vases

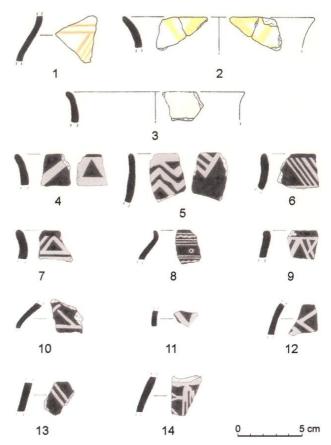


Fig. 4: Angoulême. Immeuble des Services fiscaux. Céramique peinte du Ha D2-3/LT A1. 1 à 3, pigment brun; 4 à 14, graphite (dessins C. Maitay, UMR 6566).

peints en rouge appartiennent à au moins deux récipients, de forme indéterminée. L'un d'entre eux présente, comme un exemplaire de Pons attribué au V° siècle av. J.-C. (Gomez de Soto *et al.* 2007), les traces d'un décor peint de traits droits plus sombres, semble-t-il par dessus l'enduction rouge. On remarque aussi des fragments de deux écuelles à bord festonné richement décorées (Fig. 5).

Parmi les objets de métal (Fig. 6), on signalera un fragment de fibule en fer dont le pied est perdu, ce qui ne permet pas d'en déterminer le type, tout au moins en l'absence de restauration, et surtout deux embouts de branches de mors composite en U. L'un est complet, l'autre fragmentaire. Ce modèle d'embout n'est généralement connu que dans les tombes à char de La Tène A2/B1, notamment en Champagne dans la culture Aisne-Marne (Verger 1994).

#### 4.1.2. Des têtes-trophées ?

Du site de l'immeuble des Services fiscaux, du niveau livrant le mobilier de La Tène ancienne, proviennent quelques restes osseux humains. Ces restes comprennent deux mandibules incomplètes et cinq fragments de voûtes crâniennes, qui définissent

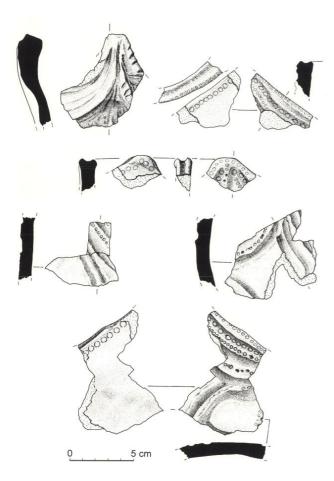


Fig. 5 : Angoulême. Immeuble des Services fiscaux. Fragments d'écuelles à bord festonné (dessins M. Coutureau, Inrap).



Fig. 6 : Angoulême. Immeuble des Services fiscaux.
Fragment de fibule, embouts de branches de mors en U
composite en fer et anneau en alliage cuivreux
(cliché S. Ducongé).

un nombre minimum d'individus égal à deux. Tous les os appartiennent à des sujets adultes ou de taille adulte dont l'âge précis et le sexe sont indéterminables. Il est à souligner qu'aucune autre partie des squelettes n'a été retrouvée.

#### Les mandibules -

Le premier fragment (numéroté 3 à la fouille; non figuré) comprend la portion du corps qui s'étend de la région goniaque gauche à l'aplomb de la deuxième molaire inférieure droite. La troisième molaire inférieure gauche est incluse ou agénésique. Toutes les autres dents sont tombées postmortem, à l'exception de la deuxième molaire inférieure droite, dont l'alvéole est complètement résorbée. On signalera pour mémoire une petite plage de périostite sur le bord alvéolaire externe à hauteur de la première molaire inférieure gauche, témoin probable d'une parodontopathie de nature infectieuse.

Ce fragment ne porte aucune trace de découpe. La fracture de la région goniaque gauche est irrégulière et partiellement récente (fouille). La fracture droite est oblique en avant sur la moitié de la hauteur du corps, puis verticale, aspect compatible avec une cassure survenue sur os sec.

Le second fragment (non numéroté à la fouille ; Fig. 7, en haut) est un hémicorps droit. Les trois molaires droites sont en place, mais endommagées (nombreux éclats de l'émail, probablement postdépositionels). La racine de l'incisive centrale est présente dans son alvéole, sans qu'il soit possible de dire si la couronne a été brisée *ante* ou *postmortem*. Toutes les autres dents sont tombées après la mort.



Fig. 7 : Angoulême. Immeuble des Services fiscaux. En haut : Fragment de mandibule humaine. Au centre : Fragment crânien n° 1. En bas : Fragment crânien n° 4 (clichés Br. Boulestin).

Ce fragment ne porte aucune trace de découpe. À droite, la fracture est oblique en bas et en arrière à partir de l'alvéole de la troisième molaire, irrégulière. Dans la région mentonnière, elle est globalement verticale et irrégulière sur la face externe, mais sur la face interne elle est en V courbe et régulier, aspect inhabituel sur os sec, mais fréquemment rencontré sur os frais.

#### Les fragments crâniens -

Un premier fragment (numéroté 1 à la fouille ; Fig. 7, au centre), conservant une portion de la suture sagittale, appartient à un pariétal. Son côté n'est pas déterminable, mais il se situe dans la partie moyenne de l'os (la portion de suture correspond à la pars verticis).

Sur un des bords du fragment, le diploé a été mis au jour sur une largeur maximale de 11,8 mm par arrachement de la table externe, le bord de cette dernière étant oblique et régulier. Cet aspect est tout à fait typique d'une fracturation sur un os encore frais. Les autres bords présentent des fractures perpendiculaires au plan de l'os, plus ou moins régulières.

Trois traces de coupe sont visibles sur la face exocrânienne. Deux entament simplement la table externe, la première mesurant 9,9 mm de longueur, l'autre 8,1 mm, mais elle est amputée par la cassure. L'une et l'autre sont relativement larges, avec un des plans de coupe lisse et régulier et légèrement incliné par rapport au plan de la surface osseuse, ce qui oriente vers un coup porté avec un instrument tranchant plutôt que vers un geste de coupe au posé. La troisième trace, également amputée par la fracture du fragment, a actuellement une longueur de 14 mm. Elle pénètre profondément dans l'os, à travers toute l'épaisseur de la table externe et la moitié environ de celle du diploé. Légèrement oblique par rapport au plan de la surface osseuse, elle possède également un plan de coupe très lisse et régulier et est elle aussi évocatrice d'un coup tranchant.

Un second fragment (numéroté 2 à la fouille ; non fig.) correspond à la région de l'angle mastoïdien du pariétal droit. Ses fractures sont perpendiculaires à la surface osseuse et irrégulières et il ne porte aucune trace de découpe.

Le troisième fragment (numéroté 4 à la fouille; Fig. 7, en bas) se situe dans la portion latérale gauche du frontal. À sa partie antérieure, dans la région de la bosse frontale, il présente une fracture oblique à 150°, avec mise au jour du diploé et arrachement de la table externe sur une largeur de 11 mm. La ligne de fracture se dirigeant en dehors à partir de cette lésion est très régulière et également oblique, avec présence de microfissures de la table interne. L'ensemble est typique d'une fracturation sur os frais. Le fragment ne porte aucune trace de découpe.

Le quatrième fragment (numéroté 5/7 à la fouille ; non fig.) correspond à la région latérale gauche du frontal et à la portion la plus antérieure du pariétal gauche. Ses fractures sont perpendiculaires à la surface osseuse et irrégulières et il ne porte aucune trace de découpe.

Le dernier fragment (non numéroté à la fouille) appartient à un pariétal de côté indéterminé et se situe dans la partie moyenne et médiale de l'os. Ses fractures sont perpendiculaires à la surface osseuse et irrégulières et il ne porte aucune trace de découpe.

#### - Bilan -

Les restes humains de l'immeuble des Services fiscaux correspondent d'évidence à une sélection, puisque tous appartiennent au squelette céphalique. Deux des fragments crâniens montrent des critères de fracturation survenue alors que l'os était encore frais et c'est probablement aussi le cas pour l'une des deux mandibules. L'un des deux éléments de crâne porte également des traces de découpe s'apparentant à des coups tranchants assenés avec un instrument de type couteau, dont la finalité est difficilement saisissable.

Les caractéristiques précédentes évoquent fortement celles des assemblages humains retrouvés dans des zones cultuelles ou des habitats laténiens, comme ceux de Montmartin dans l'Oise (Boulestin, Duday 1997), d'Al Claus à Varen dans le Tarn-et-Garonne (inédit), voire du Cailar dans le Gard (Roure et al. 2007), où les têtes sont largement prédominantes, quand ce n'est pas exclusivement représentées, et portent également des traces d'action humaine. Il est toutefois difficile d'en dire plus étant donné l'imprécision du contexte des restes, due à la faible surface fouillée.

## **5. LA TÈNE FINALE**

## 5.1. Deux lieux de trouvaille

La Tènc D est principalement illustrée sur le site du Palais de Justice, où furent trouvés, outre de la céramique indigène, les fragments d'au moins deux céramiques campaniennes<sup>2</sup>. Une fosse du cimetière Saint-Martial, site proche de l'étranglement du plateau où la destruction mentionnée au XVI<sup>c</sup> siècle pourrait être, comme nous l'avons suggéré, celle d'un rempart protohistorique, a livré une petite série céramique (Fig. 8).

<sup>2.</sup> Observations visuelles J. Gomez de Soto, au cours du traitement du mobilier par un vacataire du SRA de Poitou-Charentes. Le matériel laténien, de même que les céramiques campaniennes, ne sont pas mentionnés dans le rapport de fouille préventive.

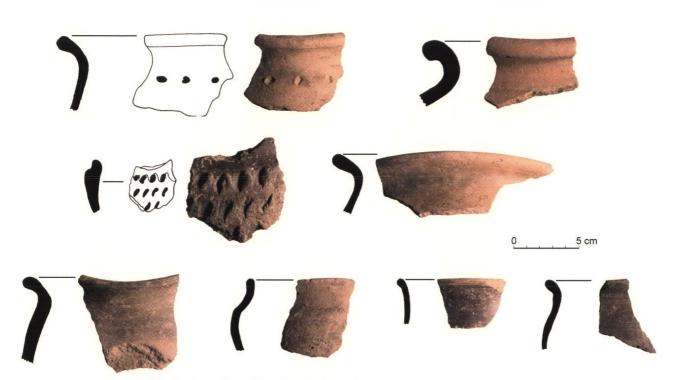


Fig. 8 : Angoulême. Cimetière de l'église Saint-Martial. Céramique d'une fosse (dessins R. Beaupou, clichés S. Manem).

## 5.2. Un site de banquet ?

Dans la plaine au sud de la ville, rue des Marais de Grelet, un sondage d'évaluation, malheureusement non suivi de fouilles, a révélé un fossé (Fig. 9) comblé de dizaines de kg de fragments d'amphores du type Dressel 1A, certains brûlés, et de quelques fragments de céramique locale, dont les formes identifiables sont toutes des écuelles à bord rentrant. Le sédiment encaissant, siliceux, n'a pas permis la conservation des éventuels restes osseux (Mornais et al. 2002).

Le fait que les poteries locales accompagnant les amphores se rattachent entièrement à la céramique de présentation, sans forme de stockage attestée, traduit le caractère particulier du site, ce que confirme le



Fig. 9 : Angoulême. Rue des Marais de Grelet. Fossé à amphores (cliché P. Mornais, INRAP).

traitement infligé aux amphores (étude en cours). Cette structure évoque un type de site de banquet maintenant bien connu par des découvertes comme celles, entre autres, du Verbe Incarné à Lyon ou de Corent en Auvergne (Poux 2004; Poux *et al.* 2008).

#### CONCLUSION

À ce jour, aucune fouille archéologique n'a permis d'observer sur de larges surfaces les vestiges de l'âge du Fer présents sur le plateau de la vieille ville d'Angoulême. Seules quelques opérations limitées et dispersées nous permettent d'y entrevoir la présence d'une agglomération, dont la majorité des éléments connus remontent au premier âge du Fer et à la phase Ha D2-3/La Tène A1, et qui pourrait couvrir plusieurs hectares.

Seuls trois points d'occupation du second âge du Fer sont connus sur le plateau, mais ils sont éloignés les uns des autres. Ils ne sont pas contemporains : celui de l'immeuble des Services fiscaux remonte à La Tène ancienne et probablement moyenne, et LT finale n'y est pas attestée, ceux du Palais de Justice et du cimetière de l'église Saint-Martial datent, eux, de La Tène finale. En dehors du plateau, le site de banquet présumé de Grelet mérite également mention. Ces indices d'occupation pendant le second âge du Fer ne paraissent pas témoigner d'une occupation dense pour cette période, mais de vastes zones de l'emprise de la vieille ville restent totalement terra incognita.

Au vu de la modicité des indices, en l'état actuel des connaissances, la continuité entre la capitale des Ecolismiens indépendants et la ville romaine reste hypothétique. Mais on ne saurait évidemment la rejeter pour autant : la présence sur le plateau d'une ville à constructions monumentales de qualité dès le début du principat d'Auguste, qui indique une agglomération non négligeable dont les élites disposaient d'une richesse appréciable, pourrait témoigner de

cette continuité. Il faudra vérifier cette hypothèse par de nouvelles fouilles. Plusieurs communications à ce colloque nous ont appris que, pour des *oppida* autrement insignes que l'ancienne *Iculisma*, des capitales mentionnées dans le récit césarien de la guerre des Gaules, les témoignages actuels sur l'agglomération laténienne ne sont guère plus abondants!

#### **BIBLIOGRAPHIE**

Baigl 1993

BAIGL J.-P. - Aux origines d'Angoulême, Archéologia, 289, p. 6. Beaupou 1975

BEAUPOU R. - Angoulême, Cimetière Saint-Martial, Rapport de fouille, Poitiers.

Boulestin, Duday 1997

BOULESTIN B., DUDAY H. - Les restes humains, in : Brunaux J.-L., Méniel P., La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III<sup>s</sup> au II<sup>s</sup> s. av. J.-C., Documents d'archéologie française, 64, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, p. 161-173, 202-206.

Buisson 1983

BUISSON J.-F. - L'Angoumois de l'indépendance celtique et les origines de la Cité d'Angoulême, *Bulletins et mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, p. 217-224.

Buisson 1988

BUISSON J.-F. (dir.) - L'îlot Chabrefy à Angoulême, Rapport de sauvetage programmé, Angoulême.

Buisson, Gomez de Soto 2002

BUISSON J.-F., GOMEZ DE SOTO J. - Les « Ecolismiens », les Santons et les autres. De l'identité de l'Angoumois celtique et gallo-romain, ou de l'usage contemporain des traditions érudites erronées, in : Garcia D., Verdin F. (dir.), Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale (actes du XXIV colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000), Paris, Errance, p. 256-260.

Destable et al. 1993

DESTABLE J.-L., CHAUMEIL J.-P., LE GOFFIC C. - Parcelle AI 228 (16bis, 18 Rempart du Midi. 16000 Angoulême), Rapport de sauvetage, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes.

Gomez de Soto 1986

GOMEZ DE SOTO J. - Une sépulture de la nécropole des Planes à Saint-Yrieix (Charente), in: Duval A. et Gomez de Soto J. (dir.), Actes du VIII<sup>e</sup> Colloque sur les âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-19-20 mai 1984, Aquitania, supplément 1, Bordeaux, Éd. de la Fédération Aquitania, p. 105-110.

Gomez de Soto 1998

GOMEZ DE SOTO J. - Protohistoire, in: Châtelet - Les Halles. 1 000 ans d'histoire urbaine à Angoulême, Patrimoine de l'Angoumois, Angoulême, Service Patrimoine d'Angoulême et de l'Angoumois, p. 3-6.

Gomez de Soto et al. 2007

GOMEZ DE SOTO J., LEJARS T., DUCONGÉ S., ROBIN K., SIREIX C., ZÉLIE B. - Du milieu du V' au III' siècle avant notre ère en Centre-Ouest, Aquitaine septentrionale et ouest du Massif central, in : Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (éd.), La Gaule dans son contexte européen aux IV' et III' s. av. n. è. (Actes du XXVII' colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 29 mai-1" juin 2003), Monographies d'archéologie méditerranéenne, Lattes, p. 69-89.

Hiernard 1980

HIERNARD J. - Aux origines de la Civitas d'Angoulême, Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest, p. 485-495.

Lièvre 1885

LIÈVRE A.-F. - Angoulême. Histoire, institutions, monuments, Angoulême, Coquemard.

Maitay 2007

MAITAY C. - Les céramiques peintes non tournées dans le Centre-Ouest de la France et ses marges, de l'âge du Bronze à La Tène A ancienne. Apport à la connaissance des cultures matérielles de l'ouest de la France, Thèse de doctorat, Université de Rennes 1.

Marchadier 2006

MARCHADIER É. - Premier âge du Fer en Saintonge et Aunis. Étude typo-chronologique du mobilier céramique, Recherches archéologiques en Saintonge et en Aunis, 5, Saintes, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime.

Maurin 1978

MAURIN L. - Saintes antique des origines à la fin du VI siècle après J.-C., Saintes, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime.

Mornais et al. 2002

MORNAIS P, BAYEN E., GOMEZ DE SOTO J. - Angoulême, Charente (16). Rue des Marais de Grelet, Rapport d'évaluation archéologique, Poitiers, SRA de Poitou-Charentes et INRAP Grand-Sud-Ouest.

Poux 2004

POUX M. - L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante, Protohistoire européenne, 8, Montagnac, M. Mergoil.

Poux et al. 2008

POUX M., DEMIERRE M., GUICHON R., PRANYIES A. - Corent, petite « Pompéi arverne », L'Archéologue – Archéologie nouvelle, 95, avril – mai, p. 40-47.

Roure et al. 2007

ROURE R., avec la collab. de Duday H., Gardeisen A., Girard B., Leorzer S., Marchand G., Piques G., Schwaller M. - Armes et têtes coupées au Cailar (Gard) : premiers éléments de réflexion sur un dépôt rituel en Gaule méditerranéenne, in : Barral P., Daubigney A., Dunning C., Roulière-Lambert M.-J. (dir.), L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer, Actes du XXIX colloque international de l'AFEAF, Bienne, 5-8 mai 2005, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, vol. II, p. 653-658.

Verger 1994

VERGER S. - Les tombes à char de La Tène ancienne en Champagne et les rites funéraires aristocratiques en Gaule de l'Est au  $V^c$  siècle avant J.-C., Thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne.

Zélie 2003

ZÉLIE B. - Le site de Pons au sein du territoire des Santons de l'âge du Fer à la période gallo-romaine, Mémoire de maîtrise, Faculté des sciences humaines et arts, Université de Poitiers.